

Ce calendrier vaut convocation aux examens

CALENDRIER des EXAMENS L2 – MAI 2018

LICENCE SCIENCES, TECHNOLOGIE, SANTE (SCIENCES DE LA VIE) – NIVEAU 2

Dates	Horaires	Epreuves	Parcours	Salles
Jeudi 17 Mai 2018	13h30 - 15h (tiers temps 15h30)	BIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT	BBP 120 étudiants	Galilée
			BG-BO 106 étudiants	Gutenberg
	16h00 17h30 (tiers temps 18h00)	THERMODYNAMIQUE	BBP 120 étudiants	Galilée
			BCB-P 46 étudiants	Galilée
Vendredi 18 Mai 2018	14h - 16h00 (tiers temps 16h40)	PHYSIOLOGIE NERVEUSE MUSCULAIRE ET DIGESTIVE	BBP 120 étudiants	Galilée
			BG-BO 106 étudiants	Pasteur
Mardi 22 Mai 2018	14h - 15h30 (tiers temps 16h)	BIOPHYSIQUE	BBP 120 étudiants	Galilée
	14h - 15h30 (tiers temps 16h)	BIOPHYSIQUE	BCBP 46 étudiants	Galilée
	14h 15h15 (tiers temps 15h40)	MACROEVOLUTION SYSTEMATIQUE ANIMALE ET VEGETALE	BG-BO 106 étudiants	Gutenberg
Mercredi 23 Mai 2018	10h 11h30 (tiers temps 12h00)	ECOLOGIE ET BIOGEOGRAPHIE (mutualisé avec L2 STE)	BBP 120 étudiants	Galilée
	BO 70 étudiants		Galilée	
	10h 11h (tiers temps 11h20)	ECOLOGIE ET BIOGEOGRAPHIE	BG 36 étudiants	Gutenberg
	10h 11h30 (tiers temps 12h00)	LIAISONS CHIMIQUES	BCBP 46 étudiants	Pasteur
	14h - 15h30 (tiers temps 16h)	SYNTHESES ORGANIQUE ET ANALYSE STRUCTURALE	BCBP 46 étudiants	Pasteur
14h - 15h30 (tiers temps 16h)	CHIMIE ORGANIQUE ET POLYFONCTIONNELLE	BBP 120 étudiants	Galilée	
Jeudi 24 Mai 2018	10h 11h30 (tiers temps 12h00)	ATOMISTIQUE	BCBP 46 étudiants	Gutenberg
	13h30 15h30 (tiers temps 15h50)	HISTOIRE DE LA TERRE (Mutualisé avec L2 STE)	BG 36 étudiants	Pasteur
	16h00 17h30 (tiers temps 18h00)	MESURES PHYSIQUES	BCBP 46 étudiants	Pasteur
Vendredi 25 Mai 2018	10h 12h (tiers temps 12h40)	Option MICROBIOLOGIE	BBP-BO 71 étudiants	Gutenberg

Les candidats se présentent dix minutes avant le début de l'épreuve. Ils entrent dans la salle à l'invitation des responsables. Ils doivent présenter leur carte d'étudiant (ou à défaut une pièce d'identité avec photo). Aucun candidat n'est autorisé à entrer après la distribution des sujets (sauf cas de force majeure si le retard n'excède pas une demi-heure), ou à sortir avant la fin de la première heure. En cas de fraude ou tentative de fraude, les mesures nécessaires prévues dans la Charte des Examens seront prises.

La présence dans la salle d'examens de documents relatifs à l'épreuve sera considérée comme tentative de fraude.

